



<http://www.reunion-voile.fr/>

AVIS DE COURSE

LES VOILES DES MASCAREIGNES 2023

Le samedi 16 et dimanche 17 septembre 2023

1- ORGANISATION

Elle est organisée par le **CNP** et aura lieu sur son plan d'eau,

REGLES APPLICABLES

L'épreuve est régie par :

- Les règles de course à la voile 2021-2024 et leurs annexes
- Les prescriptions de la Fédération Française de Voile
- Les règles de classes concernées
- Le présent avis de course
- Les instructions de Courses et leurs annexes.
- Rating : Osiris
- Parcours côtiers.

2- ADMISSIBILITE ET INSCRIPTIONS

- La régates est ouverte à tous les bateaux de la (des) classe(s) : **Voiliers habitables. Jaugés ou non.**
- Montant de l'inscription : comprenant les p'tits dèj, et la remise des prix.et l'apéro dînatoire du samedi soir **50€**
- Les bateaux admissibles peuvent se pré-inscrire en complétant le formulaire joint au plus tard le **8 septembre** et en l'envoyant à formel_2@msn.com ou cnp974@gmail.com
- règlement définitif le **vendredi 15 septembre** au C.N.P. à partir de 18h30 accompagné des frais d'inscription requis (RIB du club joint), **aucune inscription ne sera prise après cette date.**
- Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence FFVoile valide accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs. Pour les non licenciés (licence pour les 2 jours : **32€** (nom, prénom, date de naissance, email)). Annuelle **60€**
 - si nécessaire, la fiche de sur classement dûment complétée
 - l'autorisation de port de publicité
 - le certificat de jauge ou de conformité

Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

3- PROGRAMME

- Vendredi 15 septembre :
 - o Le règlement et inscriptions à partir de 18h30 au C.N.P.
- Samedi 16 septembre :
 - o 8 heures 30 – 10 heures : Petit déjeuner,
 - o 10 heures : Briefing des skippers.
 - o 11 heures : Départ des régates.
 - o 17 heures : Retour des bateaux au Port.
 - o Apéro dînatoire
- Dimanche 17 septembre :
 - o 8 heures 30 – 10 heures : Petit déjeuner,
 - o 10 heures : Briefing des skippers.
 - o 11 heures : Départ des régates.
 - o 17 heures retour des bateaux au Port suivi de la remise des prix

Jours de course :

<i>Date</i>	<i>Classe</i>	<i>Courses du jour</i>
16/08/2023	toutes	côtiers
17/08/2023	toutes	côtiers

L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course est : **11h00**.

5. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions **à 10h00** le **16 septembre** ou seront affichées selon la Prescription Fédérale.

6. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer sont les suivants : **côtiers**

7. CLASSEMENT

1.1. Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de : **1**

1.2. Courses retirées

(a) Quand moins de **4** courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans les courses.

(b) Quand **5 à 9** courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.

(c) Quand **10** courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvais scores.

8. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

9. PRIX

Des prix seront distribués comme suit : un trophée « **Voiles des Mascareignes** » remis en jeu tous les ans

Remise des prix : **le dimanche 17 septembre 2023 vers 18h30**

10. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. Voir la règle 4, Décision de courir.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

11. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile.

12. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Marine au **0692 04 01 49** ou formel_2@msn.com

Le Club Nautique Portoais le vendredi à partir de **18h30** au club house.

Ou par mail : cnp974@gmail.com

Le président du comité de course

Brice Armengaud



Rappel: Les participants à la manifestation y participant à leurs propres risques. L'organisateur n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès dans le cadre de la manifestation aussi bien avant, pendant, qu'après la manifestation.